



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 5 - Vie du village
- p. 6 - Ecole de l'Auta
- p. 7 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 8 / 9 - Commissions
- p. 10 / 13 - Associations
- p. 14 / 17 - Budget communal
- p. 18 - Travaux
- p. 19 - Montferrand en images
- p. 20 - Actualités

68

EDITO DU MAIRE

Avons-nous le droit de rêver ? Telle est la question en ce début d'été.

Depuis le 18 mars 2020, nous vivons une période très particulière. Les résultats sanitaires encourageants, l'accès à la vaccination pour tous, nous donnent des raisons d'espérer et de croire en des jours meilleurs.

Nous avons un besoin immense de nous retrouver, en famille, entre amis, sans restriction.

Pour ma part, comme vous, je rêve de retrouvailles sur la place du village, je rêve de mariages dans notre belle mairie, je rêve de fêter notre 3^{ème} centenaire le 23 août prochain.

Je rêve d'embrassades, d'accolades, de sourires, de rires. Bref, comme vous je rêve d'une vie sociale retrouvée. Je rêve d'un retour au monde d'avant, en beaucoup mieux.

Pour l'heure, je vous laisse à vos rêves d'évasion, de voyages, de vacances, d'un été de réjouissances malgré tout, dans le respect des règles sanitaires toujours en vigueur.

Je vous souhaite un bel été, en espérant ne plus revivre les derniers mois passés et une bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Bien à vous tous.

Christophe PRADEL

VIE DU VILLAGE

**TES CANNETTES
ALU ET
TES MEGOTS,
C'EST PAS POUR
LES ANIMAUX.**

CONTENEUR TRI SÉLECTIF

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES RECYCLABLES EN VRAC, SANS SAC



Les emballages métalliques



Les bouteilles et flacons en plastique



Les cartons et cartonnettes



Les briques alimentaires



Emballages plastiques



Tous les papiers

**POINTS
D'APPORT
VOLONTAIRE,
TU RESPECTERAS,
DANS LES
BONNES POU-
BELLES,
TU TRIERAS,
ET POUR LE
RESTE, A
LA DECHETTERIE,
TU IRAS...
LA NATURE TE
REMERCIERA
ET LE
CANTONNIER
APPRECIERA.**

**JAUNE OU NOIRE,
LES POUBELLES,
C'EST PAS PAREIL..**



VIE DU VILLAGE

Bibliothèque vagabonde.

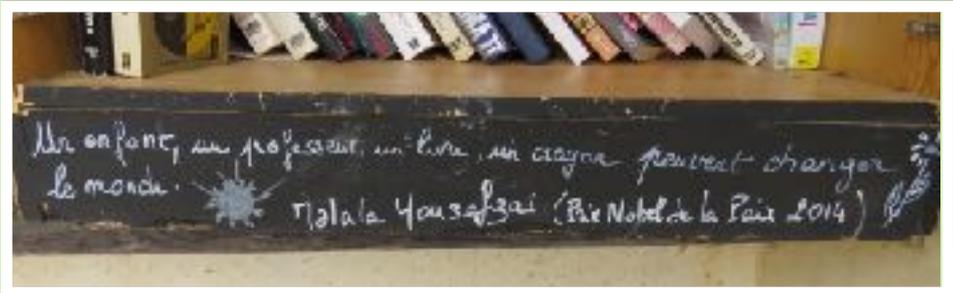
Déjà depuis quelques années, à l'initiative de 2 Montferrandaises, deux boîtes à livres sont installées en libre service pour tous (Naurouze à côté de la minoterie et Village en face de l'école). Un constat est manifeste : celle de Naurouze tourne peu alors que celle de l'école est régulièrement visitée. C'est ainsi que sous l'abri bus face à l'école, le principe de nombreux échanges de livres est réel. Cette boîte à livres dénommée « bibliothèque vagabonde » remplit totalement son rôle : chacun peut trouver ici des ouvrages à emporter ou lire sur place et peut en déposer pour les mettre à disposition du public. C'est bien la vocation d'une bibliothèque vagabonde que les livres se promènent pour profiter au plus grand nombre.



D'ailleurs le succès est tel que le caisson d'origine ne pouvait plus recevoir de nouveaux livres, les livres étaient posés en vrac sur le banc ; ce débordement a été remarqué par Isabelle et Benoît qui ont donné deux nouveaux caissons ce qui leur a permis de ranger tous les ouvrages. Merci beaucoup pour ce geste citoyen, signe manifeste d'un très bon esprit village.

La bibliothèque vagabonde est à votre disposition pour choisir livre ou revue ou dessin animé... et pour y déposer vos bons plans de lecture.

Désormais, il faut envisager la suppression de la boîte de Naurouze et le réaménagement de celle de l'école ; éventuellement à un autre endroit afin de laisser de la place libre sous l'abri bus qui pourrait retrouver sa vocation initiale. Toutes les suggestions seront étudiées et toutes les personnes qui souhaitent intervenir pour la gestion de la bibliothèque vagabonde peuvent se faire connaître.



Statue Notre Dame près de la porte fortifiée en haut du village

Une première légende dit que cette statue de la Vierge Marie a été élevée suite à une promesse des villageois. Ils lui auraient demandé de prier pour eux afin que le village soit épargné du choléra qui faisait ravage dans cette période du XVIIème. Exaucés, ils tinrent leur promesse.

Une autre légende dit aussi, qu'une dame, noble, aurait promis de se couper les doigts d'une main si le village était épargné... Ses doigts coupés auraient été déposés dans une boîte placée sous la colonne de la statue !



Statue Notre Dame à Saint-Laurent

Devant l'église Saint Laurent, la statue de la Vierge méritait un rafraîchissement de peinture. C'est Guillaume CAROL qui s'est proposé pour réaliser une rénovation totale ; le résultat de son travail est merveilleux et la statue a retrouvée sa splendeur d'antan. Un grand merci pour cette réalisation minutieuse digne d'une œuvre d'artiste. Le transport et la réinstallation aussi étaient remarquables.



ESSAYEZ !
**TOUT LE RECYCLABLE DANS
LES CONTENEURS JAUNES,
LES DECHETS ORGANIQUES
DANS LE COMPOST OU AUX
POULES ET EN 1 MOIS
VOTRE SAC NOIR DECHETS
ULTIMES SERA LOIN D'ETRE
PLEIN.**

VIE DU VILLAGE



Reconnaissance géographique :

Le territoire de notre localité couvrant quelques 1780 ha, il est difficile d'en connaître tous les coins. Il est de coutume, lors des renouvellements de conseils municipaux, de

louer un mini-bus pour que la nouvelle équipe puisse en faire le tour. La Covid ayant perturbé l'installation des membres élus, ce n'est qu'en toute fin d'année que nos conseillers municipaux ont pu découvrir les nombreux écarts que compte notre localité. Pas de balade bucolique mais une reconnaissance géographique qui s'imposait.

Pour l'avenir de notre territoire :

En début d'année, la CCCLA a lancé une enquête auprès de toutes les communes membres : atouts et faiblesses de notre territoire, avantages et inconvénients, projets,.... Elus et personnels techniques de l'intercommunalité ont piloté les réunions au sein de chaque village. Ainsi, pour les années à venir, une trame sera mise en place pour venir au plus près des souhaits de la population.



Vos démarches avec France Services :

Les démarches auprès d'organismes administratifs sont souvent longues, distantes et sans contact humain car souvent le « tout numérique » est devenu l'unique porte d'accès. Pour pallier ces risques d'inconvénients, l'État a contractualisé avec FRANCE SERVICES pour permettre un accueil polyvalent. C'est ainsi que chacun peut avoir un interlocuteur direct au guichet France Services pour une écoute personnalisée et confidentielle, une aide dans les démarches administratives et une information sur les services publics. Un tel guichet regroupe les organismes suivants : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle emploi, Ministère de l'intérieur, La poste, Direction générale des finances publiques, Ministère de la justice et MSA.

La CCCLA a installé le guichet de la maison FRANCE SERVICES à Salles sur l'Hers, 9-rue des Rosiers que vous pourrez contacter et auprès duquel vous pourrez prendre rendez-vous par téléphone au 04 68 60 38 98 ou par mail à accueil@energiepiege.org

Quelle que soit votre démarche, un accompagnement personnalisé peut vous être réservé pour vous aider à comprendre vos documents, pour consulter ou constituer votre dossier, créer un compte, réaliser vos démarches en ligne, etc.

Carte nationale d'identité :

N'oubliez pas, de temps à autre, de vérifier la validité de votre carte d'identité. Cette pièce est indispensable. Outre la possibilité de voyager à l'intérieur de l'Europe, elle vous sera demandée pour tout genre de formalité : prêts bancaires, changement de téléphone, retrait de colis,.... Si elle est périmée depuis plusieurs années, vous risquez d'être dans une situation délicate. N'hésitez pas à demander son renouvellement (auprès des mairies de Castelnaudary, Villefranche de Lauragais, Revel, Bram, Saissac). A partir du mois d'août, un nouveau format sera fabriqué.

Recensement jeunes :

Nous rappelons à tous les jeunes, filles et garçons, qu'ils doivent se faire recenser pour la « Journée Défense et Citoyenneté » dès leurs 16 ans et au plus tard, dans le trimestre qui suit, en se présentant en mairie munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

3

Développement entrepreneurial

Vitrage automobile : sur le « pôle automobile » de la RD 6113, en plus du garage, du contrôle technique, depuis environ un semestre, Eric Lechartier propose réparation ou remplacement de vitrages sur tous types de véhicules. Du pare-brise à la vitre latérale, de la voiture particulière au bus en passant par le tracteur et autre..... Atelier Voie d'Aquitaine (à côté du contrôle technique) ou à domicile. N'hésitez pas à le contacter : 05 67 22 50 69 ou acticlass.lsa@gmail.com

Graphisme : Grégory, Montferrandais depuis un an, gère l'entreprise Folio23 spécialisée dans la communication visuelle. Affiches, cartes de visite, dépliants, faire-parts etc. ...

Il apportera tout le sérieux d'une entreprise et un savoir faire de plus de 15 ans. Son atelier graphique peut être visité sur son site internet : www.folio23.com où vous retrouverez un large panel de ses réalisations.

Objets en textile : Kévin Adam, domicilié à Montferrand, a créé « Ma P'tite Bobine Création ». Il fabrique des objets du quotidien en tissu. Tous les articles proposés sont uniques et sur mesure. Il attache une grande importance à la qualité durable de ses produits lavables issus de tissus bio et/ou recyclés. N'hésitez pas à visiter son site internet :

www.maptitebobinecreation.com

Budget /Taxes foncières

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité. Nous espérons, sur l'exercice, un excédent de fonctionnement d'environ 100.000 €. Nous avons programmé 460.000 € d'investissement. Malgré les subventions attendues, nous allons devoir prioriser certains dossiers. Nos excédents cumulés (quasiment 600.000 €), nous permettraient de réaliser l'ensemble de la programmation, mais il est raisonnable de rester prudent.

Cette année encore, les impôts communaux restent inchangés. Par contre, la réforme de la taxe d'habitation a modifié les taux de la façon suivante :

	2020			2021	
	Bases imposition	Taux Département	Taux Commune	Bases imposition	Taux Commune
Foncier bâti	401798	30,69	21,2	410881	51,89
Foncier non bâti	42131		64,44	42692	64,44
Taxe habitation	570001		8,69		

Vous l'avez compris, pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, nous récupérons la taxe foncière du département. Le « bas de page » de votre feuille d'imposition restera inchangé.

SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal Traitement Ordures Ménagères)

En 2021, le montant, par habitant, appelé par le SMICTOM reste inchangé à 125 €/habitant. Concernant Montferrand, si le taux bouge un peu (il passe de 17,82 % à 18,07 %), c'est uniquement dû à l'évolution des bases plus faibles que l'augmentation de la population.

En 2022, l'état nous oblige à mettre en place, pour tout le territoire de la Communauté de Communes, un taux unique de TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) à service identique. Rien n'est arrêté à ce jour.

Jusqu'à maintenant, le SMICTOM était un des seuls syndicats à fournir des sacs noirs. A compter de cette année, le comité du SMICTOM a décidé de ne plus procéder à ces dotations : il n'y aura donc plus de distribution.

La plupart des communes ont adopté les nouveaux modes de collecte et les nouvelles consignes de tri. Nous espérons constater rapidement des baisses de tonnage des déchets « sacs noirs ».

Pour Montferrand, en 2019, les collectes avaient baissé d'environ 20 %, pour repartir à la hausse en 2020 (environ 10%).

La gestion des ordures ménagères est l'affaire de TOUS. Nous constatons trop souvent des incivilités qui pénalisent tout le monde.

Depuis le début de l'année, une réflexion est menée sur la finalité des déchets verts. Nous vous tiendrons informés mais ces derniers pourraient, à terme, ne plus aller dans les déchetteries.

Pour l'heure, rien ne change. Poursuivez le tri, utilisez les espaces écologiques (Labastide d'Anjou, Castelnaudary), maîtrisez au maximum les volumes : la nature et votre porte-monnaie vous en seront reconnaissants.



ECOLE DE L'AUTA



Activités à l'école

Les activités sportives se poursuivent au sein de l'école.

Un projet USEP commun aux quatre classes : il consiste pour les petits de maternelle à effectuer une randonnée dans le village tandis que les classes des grandes sections au CM2 partent pour une course autour du monde. Chaque classe participe afin de cumuler les kilomètres. L'objectif étant d'atteindre au moins 40 000 km.

Les 3 classes des grands font du roller.

La classe des pastels : de la voile à la Ganguise ainsi que des activités de plein air, recherches botaniques et jeux d'orientation.

La classe des violettes : les enfants ont planté des bulbes de fleurs et sont chargés de les arroser régulièrement pour observer leur évolution

Toutes les classes suivent activement la mission de Thomas PESQUET sur l'ISS.

Des photos imprimées régulièrement sont commentées et expliquées par les enseignantes, puis sont affichées sur la porte de la classe.

En matière de TAP, des travaux de peinture ont été réalisés sur les façades vitrées de l'école et de la garderie.



**LE MONDE DE DEMAIN
EST
L'EDUCATION
D'AUJOURD'HUI.**



**IL N'EXISTE PAS D'AUTRE
VOIE VERS
LA SOLIDARITE HUMAINE
QUE LA RECHERCHE
ET LE RESPECT
DE LA
DIGNITE INDIVIDUELLE.**

Informations, extraites des procès verbaux sont reproduits sur le site web « in extesurnso » :
« montferrand-seuil-de-naourouze.fr »

Séance du 12 janvier 2021

- Réflexion sur le programme 2020/2026 de la CCCLA.
- Création d'un groupe de travail « chemins verts ».

Séance du 24 février 2021

- Vote du compte administratif et affectation du résultat. Budget principal et lotissement.
- Choix des projets de travaux pouvant être subventionnés dans le cadre du plan de relance.
- A la suite de l'abattage de 88 platanes atteints de la maladie du chancre coloré, il est décidé de demander à VNF la signature d'une convention pour des replantations et la création d'un arboretum sur le site de Naurouze.
- Réflexion concernant le dossier de protection incendie et projet des lieux d'installation de bâches.
- Visite d'un architecte du patrimoine pour un état des lieux de l'église Saint Pierre.
- Choix des finitions des PAV Nourouze, En Bonis, village par pose de plaques thermolaquées.

Séance du 14 avril 2021

- Vote des subventions aux associations
- Vote du budget de fonctionnement et d'investissement
- Réflexions concernant le cimetière Saint-Pierre : agrandissement, reprise des tombes en déshérence, refaire un plan avec numérotage, abattre les cyprès gênants.
- La dotation par le SMICTOM en containers jaunes étant épuisée, réflexion est conduite pour transformer certains bacs noirs pour la collecte du tri sélectif.
- Réflexion à conduire pour installer la bibliothèque vagabonde dans un autre espace afin de libérer l'abri bus.

Séance du 4 février 2021

- Accord pour une convention de maîtrise d'ouvrage avec l'agence technique départementale de l'Aude afin d'établir un projet d'aménagement et de sécurisation sur la route départementale aux abords de l'école.
- Précisions apportées au projet de PLU.
- Décision d'encaissement du solde du compte de l'ex association de l'Age d'or en attente d'une restitution à cette association dès reprise de son activité.
- Accord donné au comité des fêtes pour utiliser le sous sol de la mairie en vue de stocker leur matériel.
- Point sur les travaux.
- Organisation de l'aide à apporter aux personnes âgées pour la vaccination COVID 19
- Point sur le tonnage et le coût de traitement des ordures ménagères.

Séance du 8 avril 2021

- Débat d'orientation budgétaire, projets d'investissements et vote des taux de taxe foncière (suppression de la taxe d'habitation) et de la taxe des ordures ménagères. Rappel de la nécessité du tri sélectif (recyclage et compost) car le coût d'élimination des déchets ultimes (conteneurs pour sacs noirs) est le plus onéreux.
- Renouvellement de la tondeuse auto-portée après démonstration d'un outil plus performant.
- Suppression de la distribution des sacs noirs par le SMICTOM afin d'encourager le tri sélectif.

Séance du 6 mai 2021

- Validation de la convention de mise à disposition du personnel et du matériel du service technique de la CCCLA.
- Vente de parcelle de terrain correspondant à un ancien chemin désaffecté et sans issue au centre du village.
- Programme de vaccination des membres du conseil municipal participants à la tenue des bureaux de vote pour les scrutins des 20 et 27 juin.

COMMISSIONS

SÉCURITÉ

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



Prudence sur nos routes

Sur le bulletin précédent de décembre 2020, il était mentionné que les limitations de vitesse (max 50 km/h dans toute l'agglomération et 30 km/h à certains endroits dans le village) sont trop souvent non respectées et créent des situations accidentogènes. La commission sécurité a lancé un programme de sécurisation dont la matérialisation au sol est dorénavant déjà visible.

- Ecluse de l'océan : des plots seront installés (la photo montre leurs emplacements) pour créer une obligation de ralentir.
- Ecole : un sens unique sera obligatoire sur le parking ; les jardinières auront vocation à empêcher le stationnement sur les trottoirs.
- Chemin du Barri Grand : un stop à l'angle de l'impasse d'Aire Vieille pour limiter la vitesse à l'entrée du village.
- Rue de la Barbacane : un tracé de ligne blanche et des plots obligeront à serrer à droite à l'approche du virage.
- Route départementale devant l'école : c'est là le projet le plus important qui demande une étude complémentaire confiée à l'agence technique départementale. L'objectif demeure de rechercher la meilleure solution alliant ralentissement des véhicules et utilisation de cette route par les véhicules quel que soit leur gabarit.



Plantations

Notre équipe s'est retrouvée pour planter notre arbre des centenaires, devant la mairie. C'est un olivier nuage qui a été choisi, pour embellir notre mairie. Il nous a fallu beaucoup, beaucoup de terre, un élévateur, des bras et les yeux des filles, pour arriver au placement idéal. Quelques fleurs autour, et le tour fut joué. Le résultat est splendide.



Notre Mairie rénovée

La rénovation de la mairie et du parvis étant achevée, le Conseil Municipal a décidé d'agrémenter l'ensemble en plantant un arbre symbolique en l'honneur des centenaires du village. L'olivier, reconnu pour sa longévité, était tout indiqué. Une plaque, sur laquelle seront inscrits les noms des centenaires et la date de leur centième anniversaire, sera prochainement installée dans l'entrée de la mairie. La touche finale pour la façade sera une belle enseigne « MAIRIE ».

À l'intérieur, Michèle vous accueille dans un cadre plus agréable



VOS CONSEILLERS ET LA MAIRIE ONT PEUT-ÊTRE UNE REPONSE A VOTRE QUESTION; NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE.

COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES

& TRAVAUX

Mesures sanitaires à l'école

Depuis le confinement de novembre 2020 et les vacances de la Toussaint, la rentrée s'est organisée dans le cadre d'un protocole renforcé mais qui permet un enseignement en présentiel pour l'ensemble des élèves de primaire.

Ce dispositif est depuis devenu pérenne. Le port du masque est obligatoire dès 6 ans et la distanciation physique maintenue entre les groupes.

Des zones distinctes sont matérialisées dans les espaces communs, réfectoire, garderie et cour de récréation.

82 enfants fréquentent l'école, 29 en maternelle et 53 en élémentaire.

Après une nouvelle période de confinement qui a débuté une semaine avant les vacances de Pâques, les enfants ont bénéficié de trois semaines de congés, et ce, sur tout le territoire. Ils ont repris en présentiel le 26 avril dans le cadre du protocole sanitaire déjà en vigueur, à savoir :

- Non brassage entre les élèves de classes différentes aussi bien sur le temps scolaire que le temps périscolaire

- Aération et ventilation régulière des locaux

- Nettoyage renforcé

- Port du masque dès 6 ans

Quelques nouvelles contraintes se sont ensuite imposées :

- Fermeture de classe pendant 7 jours dès l'apparition d'un cas confirmé,

- Déploiement en cours d'autotests pour un dépistage massif

Ce matériel est fourni par l'Etat pour le personnel enseignant et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) à la cadence de 2 autotests par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire

La municipalité vient d'en acquérir pour le personnel communal.

Les enfants de primaire ne sont pas concernés, pour l'instant.

Accès prioritaire à la vaccination pour le personnel communal.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT).

2018/2021, il arrive à son terme en juin.

Il permet d'organiser des activités sur le temps périscolaire (après la classe) en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire (parents d'élèves, associations, bénévoles).

Nous devons le renouveler. À cette fin, une proposition d'enquête a été adressée aux élèves, parents d'élèves, ainsi qu'aux enseignants, encadrants et bénévoles afin de faire évoluer ce projet et de trouver de nouveaux thèmes d'activités

Si vous êtes intéressés par ce projet, si vous souhaitez donner un peu de votre temps, transmettre un savoir, une passion aux enfants à travers ces temps d'activités périscolaires, nous vous invitons à vous manifester auprès de notre mairie.



Les travaux

Ils se terminent à la mairie avec la pose de rambarde de sécurité et par la pose d'étagères de rangement pour les archives.

Les opérations de goudronnage concernent En Bonis, et la route de Montmaur de la RD 218 vers Las Touzeilles.

Les cyprès du cimetière Saint Pierre ont été tronçonnés ; l'entretien en sera facilité et les tombes et caveaux seront protégés. Nous réfléchissons d'une part, à un audit demandé par l'administration sur les cimetières aux fins de reprise des emplacements laissés à l'abandon (la procédure est longue car supérieure à trois années) et d'autre part, à un agrandissement du cimetière Saint-Pierre.

Une nacelle a été louée pour nettoyer les chéneaux de l'église Saint Pierre, pour vérifier l'état de la toiture et pour couper quelques branches des platanes de la place de la mairie.

Les fissures apparaissant au plafond de l'église Saint Pierre ont fait l'objet d'une surveillance approfondie notamment avec l'assistance d'un architecte spécialiste des monuments historiques.

Le trou sur la route communale de l'écluse à proximité d'une canalisation de VNF a été rebouché, aux frais de VNF.

Les services de la DDTM ont été reçus pour étudier une solution permettant de canaliser les eaux suite à violent orage et éviter ainsi les inondations en bord de la RD 6113. Propositions à l'étude par la DDTM : reprise du busage au niveau du stop ; conduite de l'eau derrière l'arrêt de bus ; traversée de la RD 6113 par un nouveau busage 150/80 ; conduite de l'eau dans le bassin de Naurouze.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les activités des associations ont été fortement perturbées cette année en raison des nécessaires précautions à prendre face à la pandémie. En cette fin de saison associative, la municipalité remercie d'une part, les bénévoles qui ont continué à s'investir (lorsque c'était possible) et d'autre part, toutes les personnes qui ont maintenu leur participation aux activités (parfois ré-adaptées).

Certaines associations n'ont pas pu fonctionner car leur activité a été interdite puisqu'elle ne pouvait s'exercer que dans un cadre réunissant de nombreuses personnes. La municipalité remercie également les bénévoles concernés d'avoir su prendre les décisions difficiles qui s'imposaient et espère une reprise rapide et conviviale dès le retour à une vie sociale plus active.

La liste des associations montferrandaises ci-dessous permettra aux habitants de notre village de prendre contact pour les encourager à continuer.

Toutes les associations de Montferrand

Loisirs montferrandais - *Adhérer et participer, c'est pour tout public* - Isabelle TORT 06 15 14 87 53
isabelle.tort@gmail.com

Association des amis du tennis montferrandais (2ATM) - *Un sport et un loisir* - Jérôme CABANÉ 07 86 88 90 32
resa.2atm@gmail.com

Les anciens combattants - *Chaque année, des commémorations de qualité* - Bureau démissionnaire

Association patrimoine et culture - *Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand* - Régis QUINTA
06 37 20 35 85 regis.quinta@wanadoo.fr

Comité des fêtes - *Des animations au cœur du village* - Fernand PEREZ 06 50 59 10 02
fernand.perez@orange.fr

La cassole montferrandaise - *Toujours un ambassadeur du village à la fête du cassoulet* - Robert ROGER
06 83 27 76 97 roro.ricard@orange.fr

APE association des parents d'élèves - *Une liaison parents/enseignants* - Corinne PAUT 06 83 79 94 93
pautcorinne@gmail.com

Association de chasse de Montferrand - *Les chasseurs, des amis de la nature* - Claude PRADEL 06 81 76 57 69
claude.m.pradel@gmail.com

ENL - Entente Labastide Naurouze football - *Un club de football historique* - Jean-Yves GONZALÉS
06 03 12 02 54 gonzales.jeanyves@yahoo.fr

Les charettes (les anciens du foot) - *Pratique du foot en loisir* - Yves BERGNÉS 06 23 13 54 43 et
Jérôme GUIRAUD 06 82 33 25 45 - facadesaujourd'hui@gmail.com

Patrimoine et Culture

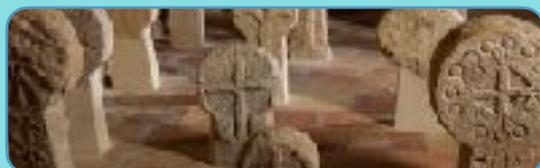
Président : Régis QUINTA
Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 6 mars 2021, de manière exceptionnelle, avec échanges de documents par mails afin de respecter les consignes sanitaires. Ce processus administratif a permis de répondre réglementairement aux obligations statutaires de tenue d'une AG mais sans pouvoir y associer un déroulement convivial ni une visite culturelle.

Il demeure toutefois un programme d'actions à mettre en œuvre pour que l'association continue d'être performante selon sa vocation « patrimoine de Montferrand ». Parmi ces idées innovantes, la plus spectaculaire sera de créer une animation numérique autour des thermes gallo romains.

En attendant cet événement, 5 visites de groupe de personnes extérieures sont dorénavant et déjà programmées et il est rappelé que tous les Montferrandais peuvent nous contacter pour une visite commentée.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané
Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17
resa.2atm@gmail.com

Un sport et un loisir

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 22 avril 2021. Les membres du bureau ont accepté de reconduire leur fonction mais toutefois il est fait appel aux adhérents pour pourvoir le poste de secrétaire, l'actuelle titulaire souhaitant passer le relais.

Lors de la présentation des comptes, le président a fait observer le coût excessif de la banque postale pour tenir le compte ouvert et envisage de rechercher une nouvelle banque. La subvention de la mairie est maintenue puisque l'activité sportive a été poursuivie. Les adhérents à jour de leur cotisation pour la saison 2019/2020 auront leur adhésion prolongée d'un an puisqu'ils n'ont pas pu en profiter pleinement en raison des restrictions imposées pour raison sanitaire.

L'association a contribué notamment à des actions d'intérêt général en recousant le filet et en faisant un don de 1000 masques pour les enfants de l'école. Elle regrette vraiment la détérioration du coffret d'ouverture de la porte et du coffre de rangement du matériel par des actes malveillants qui entraînent un coût pour leur remplacement. Il est aussi malheureusement notable que l'investissement des bénévoles pour l'entretien du court et du matériel mis à disposition, soit mis à mal par des gestes

idiots comme ceux consistant à jeter des cailloux sur le court.

Les projets pour l'exercice à venir consisteront à organiser des rencontres amicales avec les joueurs de villages voisins, à poursuivre les animations mais éventuellement avec un changement de coach.

Chaque adhérent à l'association a connaissance du processus de récupération de la clef et profite à sa convenance de ces installations municipales et n'oubliez pas de vous annoncer chaque fois que vous les utilisez par un texto au président sur le numéro indiqué en entête.



Association de chasse de Montferrand

Président : Claude Pradel
Contact : claude.m.pradel@gmail.com

Les chasseurs : des amis de la nature

Cette saison 2020-2021 a été, comme pour l'ensemble de la population, très particulière, suite aux différentes mesures prises par le gouvernement pour enrayer cette épidémie.

C'est ainsi que la chasse au petit gibier a été momentanément suspendue lors du second confinement ; seuls les chasseurs de gros gibier ont pu reprendre leurs activités sous certaines conditions. Ils ont dû s'adapter et respecter scrupuleusement certaines règles pour éviter toute transmission du virus.

En contrepartie, cette chasse a été reconnue implicitement d'intérêt général car elle prévient des dégâts occa-

sionnés aux cultures, forêts et limite, par les prélèvements effectués, les risques de collisions routières.

Par ailleurs et toujours dans cette idée d'intérêt général, une partie de la cotisation de chaque chasseur sert à financer des actions en faveur de la biodiversité (plantation et entretien de haies, restauration de chemins ruraux, comptages de populations animales et sentinelles concernant les épizooties (grippe aviaire, peste porcine).

Notre association, qui compte une vingtaine de membres, participe en fonction de ses moyens humains et financiers, à tout cela.

Elle est et restera ouverte à tous. N'hésitez pas à nous contacter !



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT
Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Une saison sportive et de loisirs très particulière puisqu'il a fallu adapter activités et calendrier aux rythmes et soubresauts de l'épidémie. L'association a fait son maximum pour



maintenir (en distanciel ou en présentiel), un maximum de cours de gymnastique et de yoga, parfois en plein air. Le nombre d'adhérents a fluctué naturellement à la baisse puisque les conditions imposées de pratique des activités ont conduit subrepticement à une élasticité du lien social.

Projetons nous sur l'année prochaine en espérant retrouver l'ambiance conviviale et de nombreux participants.

ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



Un groupe de travail, « Les chemins verts », au sein du conseil municipal, a pour objectif de recenser les chemins de randonnées pédestres existant autour de Montferrand. Vous trouverez sur ce bulletin, à titre d'exemples, deux circuits qui sont proposés. Il en existe d'autres, il est envisagé de constituer des fiches de randonnée qui seront disponibles pour les Montferrandais intéressés.

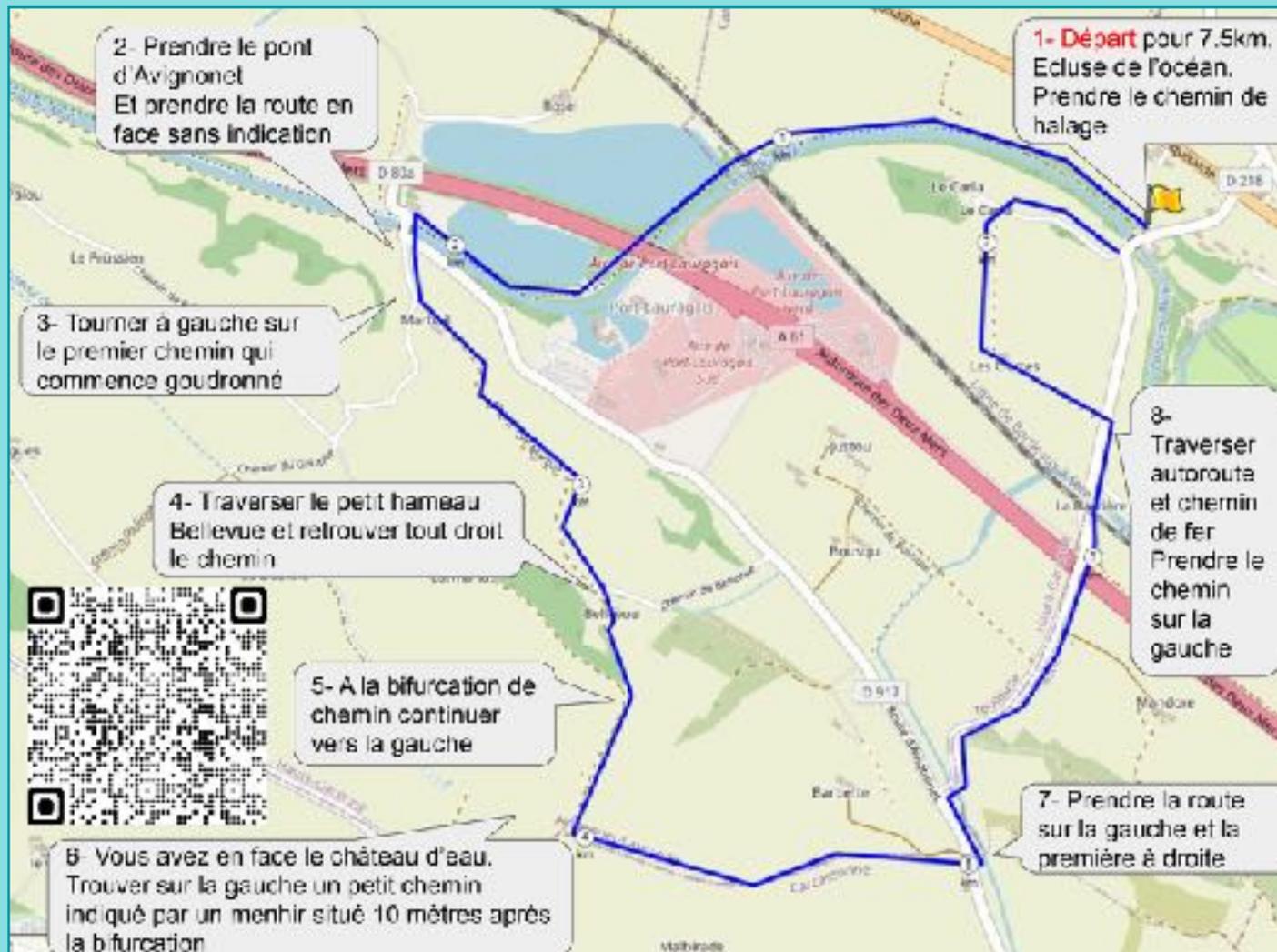
A l'issue de ce travail initial de retrouver et d'indiquer les chemins existants, il est prévu que les membres de ce groupe de travail passent le relais à une association qui aura vocation à conserver et à entretenir ces chemins. D'ores et déjà toutes les personnes intéressées par cette initiative peuvent se faire connaître, en mairie, afin d'organiser une réunion préparatoire pour le lancement de cette nouvelle activité



Un petite balade de 4 km pour se dégourdir les jambes et prendre un bon bol d'air frais. Paysage sur les Pyrénées et le sillon lauragais, petit vallon des Mèches-Basses au milieu des cultures.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



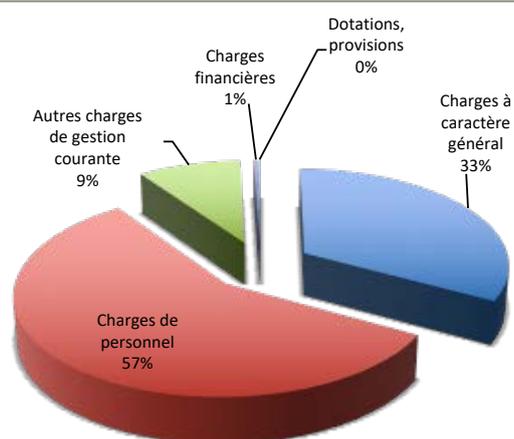
Une rando de 7,5 km pour voir des paysages variés et une vue inédite sur Montferrand et Avignonet. De niveau facile, elle peut se rallonger à souhait si vous avez une carte ou une appli rando !

**Si VOUS
CONNAISSEZ
UN PETIT CHEMIN
BUCOLIQUE
AUTOUR DU
VILLAGE, PARTA-
GEZ LE AVEC LE
GROUPE DE
TRAVAIL DES
"CHEMINS VERTS".**

Résultat exercice 2020 - Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

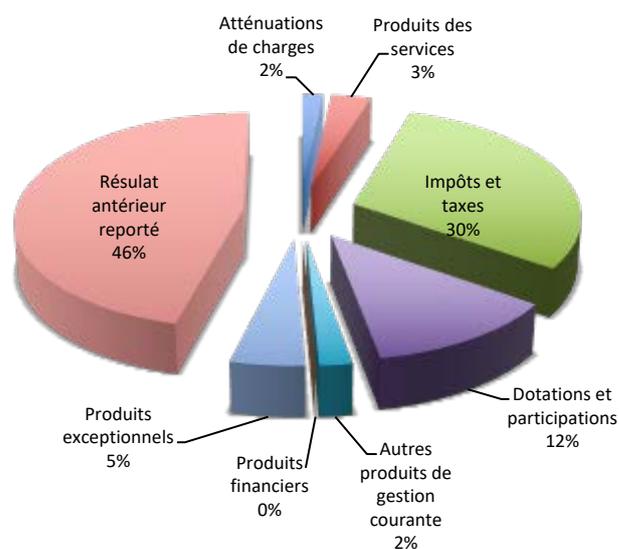
011 - Charges à caractère général	131 101,17 €
012 - Charges de personnel	226 939,16 €
65 - Autres charges de gestion courante	36 401,18 €
66 - Charges financières	1 386,83 €
68 - Dotations provisions	675,00 €
TOTAL	<u>396 503,34 €</u>



Dépenses de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - Atténuation des charges	16 055,70 €
70 - Produits des services	30 884,25 €
73 - Impôts et taxes	288 330,20 €
74 - Dotations et participations	119 184,92 €
74 - Autres produits de gestion courante	19 996,16 €
76 - Produits financiers	2,45 €
77 - Produits exceptionnels	44 914,44 €
002 - Résultat antérieur reporté	443 846,69 €
TOTAL	<u>963 214,81 €</u>



Recettes de fonctionnement

Résultat exercice 2020 - Section investissement

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
1010 - Mairie	164 953,52 €	. Subventions état/région/dép.	67 914,55 €
1014 - Points apport volontaire (PAV)	24 914,36 €	. Subvention région	7 000,00 €
1015 - toit/façades mairie	29 963,57 €	. Autres subventions	555,00 €
Opérations non affectées :		. FCTVA	44 699,69 €
. Réseaux voirie (1)	20 670,96 €	. Taxe aménagement	11 701,55 €
. Mobilier (2)	4 585,46 €	. Autres fonds	
. Matériel bureau/informat. (3)	2 679,00 €	. 1068 - excéd. fonct. capitalisé	73 177,86 €
. Matériel technique (4)	5 171,89 €	. Dépôts et cautionnements	
Opérations financières :		. Opérations d'ordre	675,00 €
. Solde exécution antérieur	53 604,86 €		
. Remboursements Prêt	7 333,32 €		
TOTAL DÉPENSES	<u>313 153,94 €</u>	TOTAL RECETTES	<u>205 723,65 €</u>

(1) Voirie : fossés (Puristhme, S2GP, Cazal)

(2) Matériel bureau/informatique : ordinateur mairie + disque dur + graveur

(3) Matériel technique : cuve fuel + kit, chariot nettoyage école, tronçonneuse, armoire chauffante

(4) Mobilier : armoires, classeurs à clapets, table ronde + chaises mairie

Au 31 décembre 2020, nous avons un excédent de fonctionnement de 566.711,81 €. Cette somme, importante, est l'addition du résultat antérieur reporté (443.846,69 €) et du résultat de l'exercice 2020 (122.864,78 €).

A ce montant de 122.864,78 €, nous devons enlever la dernière annuité des éoliennes (40.000 €), ce qui nous donne un solde de 82.864,78 €. Il est inférieur de quelques 20.000 € à celui des années antérieures, la COVID en est la cause.

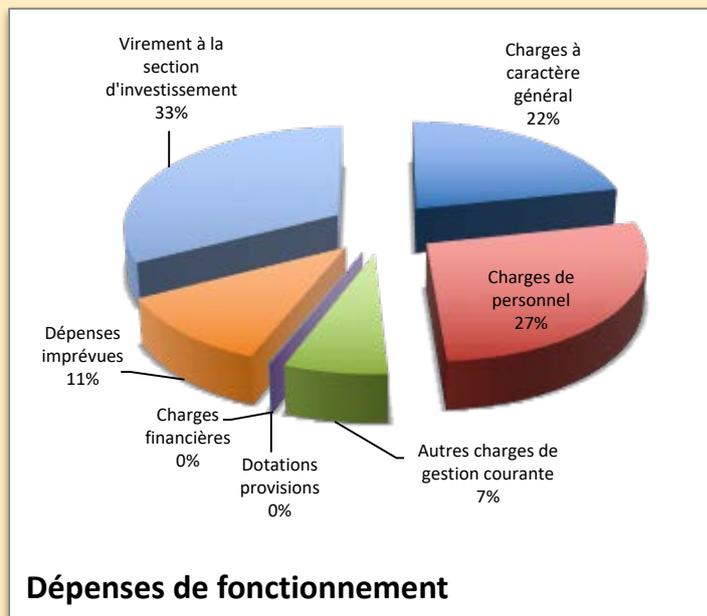
En investissement, nous avons terminé l'année avec un déficit de 107.430,29 €. Généralement, les sections d'investissement sont toujours déficitaires, pour être rééquilibrées l'année n+1 par l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) qui tient compte des dépenses (marchés en cours) et des recettes à réaliser (subventions attribuées non encaissées).



BUDGET 2021 - Section de fonctionnement

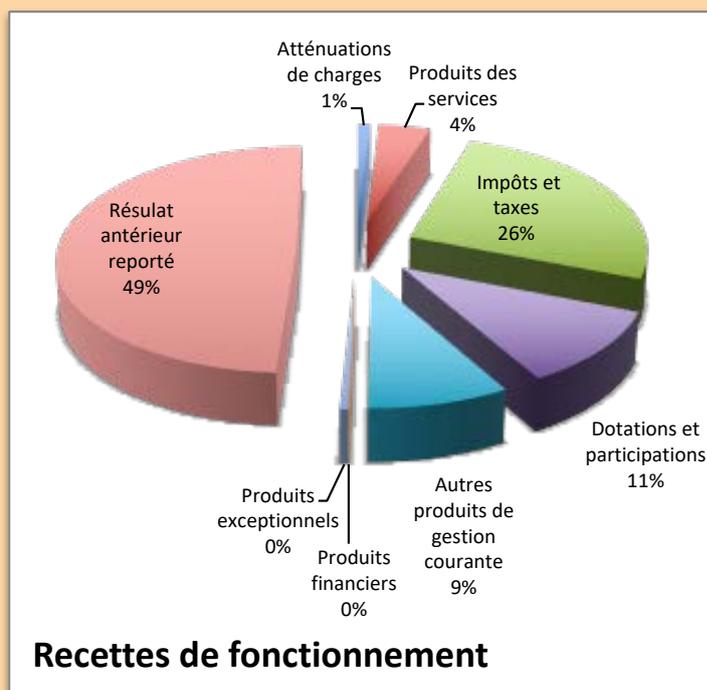
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	229 500,00
012 - Charges de personnel	290 100,00
65 - Autres charges de gestion courante	72 209,00
66 - Charges financières	1 117,00
68 - Dotations provisions	675,00
22 - Dépenses imprévues	120 000,00
023 - Virement de la section investissement	345 888,00
TOTAL	<u>1 059 489,00</u>



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - Atténuation des charges	10 000,00
70 - Produits des services	41 800,00
73 - Impôts et taxes	276 728,00
74 - Dotations et participations	114 240,00
74 - Autres produits de gestion courante	90 251,00
76 - Produits financiers	303,00
77 - Produits exceptionnels	5 200,00
002 - Résultat antérieur reporté	520 967,00
TOTAL	<u>1 059 489,00</u>





Budget 2021 - Section d'investissement

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
001 - Déficit antérieur	107 431,00	Restes à réaliser - subventions :	
1641 - Emprunts	7 334,00	- Etat	13 020,00
165 - Dépôts et cautionnements	1 000,00	- Région	8 400,00
202 - Document urbanisme	10 000,00	- Département (mairie)	2 654,00
Opérations non affectées :		- Département (voirie)	37 611,00
- bâtiment scolaire ⁽¹⁾	25 030,00	Subvention Etat (plan relance)	7 215,00
- autres bâtiments publics ⁽²⁾	19 611,00	Subvention région (plan relance)	10 822,00
- réseaux de voirie ⁽³⁾	43 156,00	Subvention département (voirie)	22 500,00
- Matériel, outillage ⁽⁴⁾	12 000,00	Subvention SYADEN (éclairage public)	15 000,00
- Matériel bureau, inform. ⁽⁵⁾	2 000,00	Autres subventions (Souvenir Français)	600,00
- Mobilier ⁽⁶⁾	3 000,00	FCTVA	33 600,00
Opération 1010 - Mairie	10 922,00	Taxes aménagement	10 000,00
Opération 1014 - PAV	29 064,00	1068- Excédent fonctionnement capit.	45 746,00
Opération 1017 - Défense incendie	20 000,00	165 - Dépôts et cautionnements	1 000,00
Opération 1018 - Voirie 2020	90 000,00	040 - Opérations d'ordre (amortissem.)	675,00
Opération 1019 - Voirie 2021	103 603,00		
Opération 1020 - Eclairage public	50 580,00		
Dépenses imprévues	20 000,00		
TOTAL GLOBAL	<u>554 731,00</u>	TOTAL GLOBAL	<u>208 843,00</u>
		Virem. fonctionnement/investissement	345 888,00
TOTAUX GENERAUX	<u>554 731,00</u>	TOTAUX GENERAUX	<u>554 731,00</u>

(1) bâtiment scolaire : chaudière plan relance, cabane

(2) autres bâtiments publics : salle des fêtes (mise en conformité, portes plan relance), presbytère (fenêtres plan relance)

(3) réseaux voirie : voirie exceptionnelle orages, étude RD 218 école

(4) matériel et outillage : tondeuse, petit équipement éventuellement à venir...

(5) matériel bureau, informatique : urne, isolement, divers éventuellement à venir...

(6) mobilier : à venir,...

Pour 2021, la section de fonctionnement du budget s'élève à 1.059.489 € avec une prévision de 345.888 € de virement pour le financement de la section d'investissement, et un « bas de laine » (dépenses imprévues) de 120.000 €. Les crédits de ces deux postes ne seront pas utilisés dans leur totalité. Ils servent de régulateur pour équilibrer dépenses et recettes.

En investissement, tous les projets ont été inscrits sachant que, matériellement, nous ne pourrions pas les réaliser sur l'exercice. Certains seront reportés en 2022.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter.

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS



Travaux d'entretien.

Notre commune est grande, trop grande pour 2 fois 2 journées de cantonniers hebdomadaires surtout s'ils passent pas mal de temps à l'entretien des stations d'épuration.

Nous avons l'aide d'un auto-entrepreneur mais il a trouvé un travail à temps complet ; aujourd'hui nous allons récupérer Laurent mais seulement en mi-temps thérapeutique. Néanmoins l'efficacité de Damien et de Jean Michel permet d'être à peu près à jour. Pour plus d'efficacité, nous venons de changer notre tracteur tondeuse par un modèle beaucoup plus performant (très maniable, plus large, plus rapide et laissant une meilleure tonte). Un essai a été réalisé au-dessus du tennis avant option d'achat (reprise de l'ancienne machine).



Stations d'épuration.

Le poste de relevage de Naurouze, depuis l'automne 2020, fonctionnait sur un seul moteur. La CCCLA a changé le deuxième et actuellement tout fonctionne pour le mieux. Après le curage réalisé en début d'année, il a été décidé de planter des roseaux également sur les deuxième étages des stations. Cela permet un meilleur filtrage et moins d'entretien d'arrachage de mauvaises herbes sur ces bacs là. Réalisée au printemps, la pousse a été contrariée par des incivilités. A la station des Mèches-Basses, des solvants de peintures ont perturbé un peu la croissance mais il semblerait que c'était involontaire. Cependant, la station de Montferrand c'est de l'huile de vidange qui a tué une partie des repousses. Si cela devait se reproduire, nous n'hésiterions pas à ouvrir les regards afin d'identifier les coupables.

SYADEN.

Sécurisation basse tension proche de la Rigole sur poste Obélisque.

Les travaux souterrains sont finis, il reste à recréer la ligne téléphonique pour enlever l'ancienne installée sur les poteaux EDF afin de pouvoir les supprimer.

Livraison Prat vers Mandore.

Le tracé a été repéré et les travaux souterrains sont prévus vers juin dès que l'entrepreneur pourra s'approvisionner en câble adapté.

S'agissant de la rénovation de l'éclairage public, nous attendons encore une réponse favorable concernant nos demandes de subventions.



**SI VOUS AUSSI VOUS VOULEZ
EMBELLIR NOTRE JOLI VILLAGE,
COCHEZ LA DATE DU 25/09,
JOURNÉE CITOYENNE, POUR VENIR NOUS
AIDER ET FAIRE UNE BONNE ACTION
DANS LA JOÏE ET LA BONNE AMBIANCE.**

Syndicat du Fresquel.

Le syndicat regroupe 77 communes et 7 EPCI. Les programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI) se succèdent. De 2006 à 2014 il a été chiffré à 80 millions €. De 2015 à 2022, il est estimé à 28 millions €. Des réflexions sur l'élaboration du prochain programme sont déjà en cours.



Abattage des platanes atteints du chancre coloré

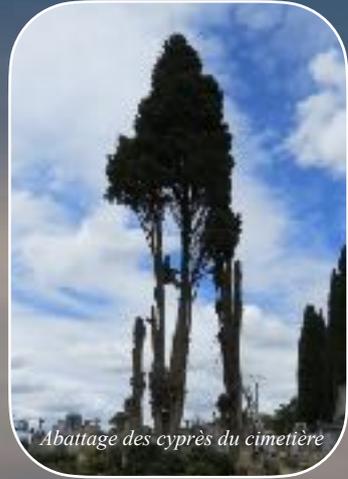


Élagage dans le village

IMAGES DU VILLAGE



Commémoration du 8 Mai 1945



Abattage des cyprès du cimetière



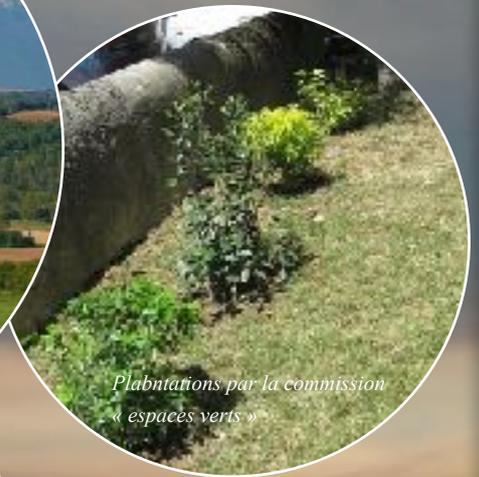
Les bénévoles ont nettoyé l'église St-Pierre



*L'équipe féminine
Entente Naurouze Labastide U15*



Plantation de l'olivier



*Plantations par la commission
« espaces verts »*



L'équipe Entente Naurouze Labastide U13



Le poissonnier du jeudi

ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- 25 septembre, journée citoyenne.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Frédéric FONTAINE – 1, impasse des Argassous
- Damien RANGEARD et Carine NOGUERO – 1, impasse du Nord – Les Metches Basses
- Arnaud BARBIER et Julie GOUËT – Le Moulin de St Laurent
- Bénédicte QUINTA – Las Touzeilles
- Jean-Charles ESTEVE – 151, Voie d'Aquitaine
- Bryan FONQUERGNE et Pauline PEREZ – 8, rue du l'Autan – En Bonis
- Benoit, Isabelle et Juan GIRAUDOT – 83, chemin Hameau des Metches Basses
- Karine WECHTLER – 620, route de Ségala
- Franck, Mouna, Said, Flavien EVENO – 3, impasse des Argassous
- Victor, Michèle, Lydia CORREIA-DASILVA – 9, chemin du Saoulou
- Chloé KABEDI-TOMAS et Sylvain DYLEWSKI – 52B, chemin de la Fount dès Faourès.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Maysson FAUREL le 15 mars 2021 – 101, chemin d'En Bonis

Transcription de décès :

- Georges MASSARD, décédé le 1^{er} janvier 2021 à Villefranche de Lauragais – 1, Sentier Romain.
- Gilbert GEOFFROY, décédé le 13 mars 2021 à Carcassonne – 280, chemin des Masquières.
- Guy MAZIERES, décédé le 18 avril 2021 à Montferrand – « En Borios »
- Jean-Paul PRADEL, décédé le 7 mai 2021 à Castelnaudary – « Cousse »

Secrétariat de mairie Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naourouze.fr>

Directeur de la publication : M. le Maire - Rédaction : Commission communication
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CAÏMAN Imprimeur -
Crédit Photos Philippe Benoist et Mairie (Michèle Pradel-Sandré).

Prochain bulletin en décembre 2021. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraître à montferrand.mairie@orange.fr.